magne en profiterait pour s'abattre sur certaines provinces de la Baltique qu'elle convoite depuis longtemps; 5° Enfin, l'Allemagne veut des posses-sions maritimes, des colonies, l'Algérie

Bref l'Allemagne menaçant l'ancien et

le nouveau monde. C'est au milieu de tous ces plans attri-bués aŭ Sphinx de Warsin,que le bruit, a été répandu aujourd'hui, de négociaa ete repandu ajourd nui, de negocia-tions qui seraient entamées par l'am-bassadeur d'Allemagne à Paris, le prince de Hohenlohe, négociations qui offri-raient de nous rendre la Lorraine.... mais à quel prix ? c'est la question. P.-S. — Les amis de M. de Marcère

racontent qu'il a eu, ce matin, une con-férence de plus d'une heure, avec le maréchal; et le ministre de l'Intérieur se serait retiré très-satisfait. !!!

DE SAINT-CHÉRON.

On nous écrit de Paris, 14 novembrè:

« La campagne nouvelle annoncée par des journaux intransigeants contre l'attitude du chef de la gauche n'a pas tardé à commencer. L'Homme libre de-mende:

» Qui se serait jamais douté que le

» Qui se serait jamais douté que le catholicisme ultramontain dût avoir pour défenseur le journal qui s'appelle la République française!...

» Où est le temps où la République française, dans ses fameuses revues scientifiques, permettait à peine à un républicain d'être déiste et spiritualiste?

» Le gambettisme, disent les Droits

» Le gambettisme, disent les Droits de l'homme, est en bonne et nombreuse compagnie en répandant, à défaut du sang, l'argent français, dans une nouvelle campagne de Rome à l'extérieur...» Nous aurons, dit la Révolution, un ambassadeur auprès du Pape. La droite et l'opportunisme se sont accordés sur ce point. L'éloquence de M. Madier-Monjau n'a pu triompher de la raison d'Etat invognée par nos gouvernants ou

d'Etat invoquée par nos gouvernants ou leurs successeurs désignés. » On sait la part considérable que M. Gambetta a prise dans ce débat. L'honneur de ce vote lui revient. Nous le constatons en nous demandant si de tels triomphes sont à souhaiter pour un

Le général Changarnier adressé la lettre suivante à tous ses collègues, séna-teurs de la droite et du centre droit :

Cher collègue,
Lors de la constitution des bureaux, la plupart des conservateurs étaient absents. Dans
deux bureaux où, présents, ils auraient eu la
majorité, pas un, pas un seul d'entre eux n'a

paru.

Cette coupable négligence décourage les con servateurs de Paris et des départements en leur faisant douter de la force du parti de l'ordre dans le Sénat.

La session dite extraordinaire aura de graves questions à résoudre. Nous regretterions amèrement votre absence.

Un jour, elle serait plus amèrement regrettée par vous et par les héritiers de votre honorable nom.

Général Cusaoassuss.

Nous désirons que les sénateurs conservateurs profitent de l'avis que leur donne l'énergique général et qu'ils n'auraient pas du s'attirer.

Général CHANGARNIER.

## BULLETIN ECONOMIQUE BOURSE DE PARIS

## Variations des Cours du samedi 4 avec ceux du samedi 11 novem Conra do Conra do

VALBURS		3-medi 4	Hau	538	В	aisse
A terme						
3 % ex-cou	1. 71.52	71.47		5		
5 %	104,97	105.05				7
B. de France	3740.	3680.	60			
» Paris	1052.50	1000.	2 5	0		
Crédit tond	. 740.	735.	5			
» mobi	1. 169.	131.25	8 7	3		
Soc. génér	. 522.50	520.	2 5	0		
Est	627.50	645.	2 15	0		
Lyon Midi	1002.50	1027.50			15	
Midi	781.25	788.75			7	50
Nord	1290.	1290.				
Orléans	1000.	1057.50	2 5	0		
Gaz	1345.	1345.				
Suez	677.50	675.	2 5	4)		
Italien 5 %	71.95	72.05				10
Mob. espag	. 560.	553.75	6 2	5		
Ch. Lomb.	162,50	165.			2	50
» Autrie	. KGO.	849.00	17	50		

Feuilleton du Journal de Roubaix

## \_ 5 \_ L'AFFIQUET DE LA MARQUISE

Par M. BARTHBLEMY. III (Suite)

— Comment ferais-je pour lui venir en aide, si je le lui avais dit? répondit-elle. J'avais quelques petites économies; comme à l'ordinaire, je vais prendre son ouvrage, et en réduisant un peu les ra-tions... non pas pour notre enfant, sois tranquille!...

ranquille!...

Nicolas ne la laissa pas achever.

Oh! merci, merci, ma bonne Gertrude! lui dit-il. Voilà qui me donne mille fois plus de confiance que tous nos efforts! Grâce à toi, nous aurons Dieu pour nous! Mais, crois-moi, quand tu la verras, ne lui laisse pas ignorer l'épouvantable malheur qui vient de nous frapper. Son âme si pieuse n'a que trop cruellement appris depuis quelque temps comment il faut être en présence des plus terribles épreuves! Elle priera. Et nous allons avoir un si grand besoin de prièallons avoir un si grand besoin de priè-res comme les siennes ! Demain donc, je t'en conjure, va la voir. Dis-lui tout. Dis lui que son neveu est à la Conciergeric. Dis-lul que sa cellule est sur le quai, en-tre les deux tours. Dis-lui que tout est préparé pour son évasion, que des demain elle aura le bonheur de le revoir, si Dieu daigne nous seconder ...

71.45 105. 105 100.50 101 378.75 377 371. 369 675. 675 » 18/1 Act. l'Ouest Obl.3º/o Est. 334.50 333 1 50 335. 335 330.50 330 333.75 333 50 RouendOrl.W)

> (Sud)

En Banque

3 °/° Esp.in. 3 °/° Esp.in. 11 9/15 11 9/16 extér. 13 9/16 13 7/16 5 °/° Turc 11 40 11 65 6 °/° Péru. 19 18 Egyp. 1873 238 75 220

Roubsix-Tourcolng LE MORD DE LA FRANCE

118

Dans sa séance de vendredi, le Conseil municipal a adopté une excellente, proposition de M. Charles Daudet. Il suppression du passage à niveau de l'Allumette. Chaque année, nous avons à signaler des accidents à cet endroit. Il y a quelques mois, c'était la femme du garde-barrière qui était renversée par un train, en voulant sauver des enfants qui jouaient sur la voie; il y a un an, c'était une vieille voie; il y a un an, c'était une vieille femme qui, passant le soir, était écrasée; l'année précédente, un dimanche soir, un ivrogne se laisssait surprendre et périssait sous les roues d'une locomoive. Aussi loin qu'on remonte, depuis la création de la voie ferrée de Roubaix à Lille, on trouve des malheurs semblables. Il est vraiment temps qu'on avise, et le Conseil municipal a bienfait de voter la suppression de ce passage.

Mais tout n'est pas dit. Il y a des formalités à remplir, des démarches à faire, des acquiescements à obtenir. On sait que la filière administrative est longue. C'est à la municipalité roubaisienne de presser les préliminaires et l'exécution des travaux. A. R.

A propos de la séance de vendredi, sait-on qu'elle a été marquée par un petit «grain » qui a failli devenir un véritable ouragan? M. Pierre Flipo avait demandé la nomination d'une commis sion de surveillance des travaux municipaux. Il existe déjà une commission dite des travaux, mais ce que voulait M. Flipo c'était un comité chargé de contrôler les dépenses faites par le bureau des travaux. C'était, en somme, un véritable vote de défiance contre l'administration que voulait M. Flipo. ou l'administration contrôle service comme tous les autres, et alors une commission de surveillance estinutile, ou elle ne le contrôle pas, et alors elle manque à sa mission et à son devoir le plus étroit. C'est, ce que firent ressortir nous dit-on, quelques con-seillers, et leur avis fut celui du maire et des adjoints qui déclarèrent qu'ils retireraient, si la proposition Flipo était adoptée.

La majorité du Conseil ne crut pas sans doute le moment opportun pour amener cette démission; et la commission de surveillance ne fut pas nom-

Hier, dimanche, ont eu lieu dans le canton d'Arleux, arrondissement de Douai, l'élection d'un conseiller général, en rem-placement de M. Billet, démissionnaire. Voici le résultat du constité.

OICL	le	résultat du scrutin	1:
		Inscrits,	3981.
		Votants,	2747.
		M. Lanvin,	1525.
		1213.	
		13.	
Μ.	La	nvin est élu.	

Par décrets du Président de la République, rendus sur la proposition du ministre de l'intérieur, ont été nom-

Haubourdin. (Arrondissement de Lille. - Maire: M. Fichaux (Alexan-

- Et toi aussi, ajouta-t-il, en pressan — Et toi aussi, ajouta-1-11, en pressant sur son cœur la malheureuse Gertrude, qui, blanche comme un linceul, ne put répondre aux adieux de Nicolas que par ses sanglots, toi aussi, demain, tu le re-verras... Je l'accompagnerai, et alors je

pourrai embrasser notre pauvre enfant!... Et faisant un suprême effort, il regagna la porte, qu'il ouvrit et referma sans avoir

sé se retourner. Gertrude alla tomber à genoux devant le petit lit de l'enfant.

IV

Comme les Tourneuf l'avaient dit à Nicomme les fourneur ravaient dit à Ni-colas, Henri de Vareilles était sorti, un matin, pour aller voir Gertrude. Ces bra-ves gens lui avaient recommandé la plus grande circonscription; fort sage conseil, à coup sur, mais dont il n'était malheureusement guero permis d'espérer que notro jeune : bouillant Vendéen fut capable de tenir grand compte. Si loin de Paris depuis près de deux ans, il n'avait pu se faire une idée ni de l'effroyable organisation de la police des clubs, ni des cènes d'horreur dont cette ville était à

chaque instant le théâtre Au moment même où il allait atteindre le quai, il se vit contraint de s'arrêter. Une foule furieuse qui se ruait du côté de la Conciergerie encombrait la voie. Il voyait devant lui des hommes à l'air si-nistre, remplissant l'air de cris de mort ; des femmes à peine vêtues, brandissant des poignards, les cheveux en désordre, et que l'on eut dit réveillées tout exprès,

dre) .- Adjoints : MM. Butin (Auguste); Waymel (Camille).
A Valenciennes.

- Adjoint au maire: M. Beauvois (Louis). A Condé, (Arrondissement de Valenciennes). — Adjoint au maire : M Castiau (Nestor-Zéphyrin).

MM. Eugène Bouvy et Adrien Wallet, tous deux élèves du Collége de Roubaix, ont passé avec succès, leur premier examen du baccalauréat-ès-lettres scindé.

Ily avait, hier, vers midi, rue de la Fosse-aux-Chênes, un grand encombrement de voitures, chose fréquente dans cette rue sillonnée, pendant toute la journée, par de nombreux camions

Mais, cette fois-ci, l'embarras avait été provoqué par un accident causé par la voiture de M. M..., conduite par Henri B...; cette voiture, en passant trop contre, s'était accrochée aux roues autre véhicule stationnant.

Henri B.. était dans un état d'ivresse complet, c'est ce qui a occasionné cette maladresse.

Mais en somme, aucune détérioran'est à constater aux voitures heurtées.

Il ne faut jamais juger d'une chose sans l'avoir considérée dans tous ses rapports et ses effets. Nous déplorions, hier, notre Eté de la Saint-Martin sans soleil, et voilà, qu'aujourd'hui ma-tin Phæbus indigné de notre téméraire appréciation s'est montré, dans toutes magnificences impériales!

Nous nous applaudissons de nous être trompés! et d'avoir, au lieu d'un brumeux et maussade enfant de novembre, le pius doux, joli et gentil jour de printemps qu'on puisse imagi-ner, avec un ciel bleu et des gerbes dorées de rayons de soleil. Le thermomètre marque + 15°.

Mais, à quelque distance, sur nos côtes. l'atmosphère n'est pas si bénin. Adamastor, le géant des Orages, s'est levé fulminant! Depuis 48 heures la tempête sévit dans la Manche. Le paquebot de nuit venant d'Angleterre est arrivé samedi à Calais avec sept heures de retard. Les dépêches ne sont parvenues à Paris que dimanche, vers une heure de l'après-midi.

Nous apprenons que pour satisfaire au désir qu'exprimait ici dimanche, un de nos correspondants, au nom de beaucoup de familles, les cours d'exercices militaires momentanément interrompus par le départ des volontaires seront repris à partir du 20 novembre, sous la direction du même instituteur taires demandés par l'article que nous avons inséré.

Les inscriptions sont reçues rue des Fleurs, 37, à Roubaix.

Sur un mandat d'amener expédié par le juge d'instruction du Tribunal de la Seine, on a arrêté, ce matin, à Roubaix, un individu arrivé depuis peu de temps dans notre ville.

Nous donnerons demain son nom, et les faits qui ont motivé cette arrestation.

Un accident sans suites funestes heureusement s'est produit, hier dans l'après-midi, rue de la Fosse-aux-Chênes.

Le domestique de M. Emile D..., marchand de charbon, conduisait un tombereau de cette substance combustible; il était assis sur l'avant-train du véhicule, quand un cahot un peu brusque lui fit perdre l'équilibre et le pauvre conducteur fut précipité à la renverse sur le pavé.

Deux agents de police qui station-

naient justement aux environs accou-

en sursaut, dans les bouges les plus in-fâmes; des vieillards à l'hébêtement fé-roce, essayant de faire, chorus avec tous ces forcenés; il y avait même des enfants — les ignobles Gavroches d'alors — dont on ne connaissait que trop à Paris les atroces glapissements et les hideuses es-nicleries

Ils formaient comme l'avant-garde de l'immonde cohue qui ne cessait d'envahir le quai. Il semblait qu'ils tinssent à honneur d'être des premiers à faire savoir, par leurs vociférations, au tribunal révolutionnaire, que de nouvelles victimes lui arrivaient.

Cette fois, c'étaient deux malheureuses Cette fois, c'etaient deux maineureuses femmes en grand deuil, la mère et la fille. Des sicaires de Héron fes poussaient bru-talement devant eux, en les accablant des plus grossières injures. On venait de les surprendre agenouillées

dans un oratoire clandestin, tandis qu'un prêtre insermenté disait, à leur intention, une messe de mort. Tel était leur crime.

Le prêtre avait été arrêté, lui aussi, mais pour comparaître immédiatement devant le tribunal révolutionuaire. Pris en flagrante violation de la loi, il

appartenait de droit et saus délai au bour

Les deux pauvres femmes avaient laissé retomber leur long voile de crèpe; mais malgré leur attitude busée, on devinait tout de suite que leurs regards comme leurs pensées n'étaient plus que pour le ciel.

rurent pour le relever, et lui porter secours; mais la chûte s'était opérés de la meilleure manière, le domestique ne s'était pas fait même une bosse, se ment un étourdissement en était résulté, mais il fut vite dissipé.

La séance de rentrée des Facultés de Droit, de Médecine, des sciences et lettres du ressort académique, aura lieu à Douai, le jeudi 16 novembre, à deux heures et un quart très-précises, dans la grande salle des fêtes de l'Hôtel-de-

L'ouverture des cours de la Faculté des Lettres aura lieu le lundi 4 décem-

Nous apprenons avec plaisir, que Madame Loridan, l'une des victimes de l'assassinat d'Armentières, est en pleine

Il y a quelques jours, deux ouvriers, Alfred D... et Charles P... étaient occupés aux préparations des appareils épurateurs à gaz, dans le tissage mé-cauique de MM. L..., frères, à Lin-

Ils s'étaient munis d'une lampe dont la flamme trop rapprochée des tuyaux conducteurs, non fermés, se communiqua à l'intérieur.

Une violente explosion en résulta. Heureusement pour les deux impru-dents ouvriers, ils en furent quitte l'un,pour quelques brûlures sans gravité aux mains et au visage; l'autre. pour une entorse, suite de la chûte. occasionnée par la commotion.

Grâce au sang-froid du directeur, qui s'empressa de fermer le robinet, la flamme fut étouffée sans autre acci-

Un incendie, dont la cause est restée inconnue, a détruit dimanche soir plusieurs maisons d'ouvriers au hameau dit le Trou de la Madeleine.

Il paraît que l'accident de chemin de fer survenu il y a quelques jours à Sainte-Agnès est dù à l'aiguilleur qui a remis en place son aiguille avant le passage com-plet du trafn. Il va être l'objet de pour-

suites judiciaires; procès-verbal a été dressé contre lui pour blessures par im-prudence. Il se nomme Veyziéraz. La position du sieur Masquelier si cruellement éprouvé dans cet accident, et auquel on adu couper les deux jambes, est aussi bonne que possible.

Quand on a des états de service, comme ceux d'Auguste Masurel, on n'est pas me ceux d'Auguste Masurel, on n'est pas timide. On s'engage dans des aventures gui peuveat coûter cher. Auguste Masurel a seize condamnations pour tous les délits contonus dans le code pénal, cela ne lui suffisait pas. Au sortir de la maison de Loos, on l'envoya en résidence à Tourcoing. On ne l'y a jamais vu, et, depuis quatre aus, il est parvenu à échapper aux regards des agents de l'autorité. Cela aurait pu durer longtemps:

Encore s'il s'était borné à traviller de temps en temps, voyager et mendier,

temps en temps, voyager et mendier, comme il le faisait! mais voilà que, le 24 octobre, il disparaît de la ferme Defives à Beaucamps, emportant la garde-robe d'un autre ouvrier:

On le retrouve à Houplines, le 2 no-

vembre, au moment où il venait de commettre encore un vol d'effets d'habillement au préjudice d'un ouvrier nommé Chamois. Ce dernier veut l'arrêter, Masurel, au lieu de fuir, ramasse une brique dont il menance Chamois, puis il entre en lutte avec lui.

en lutte avec lui.

Mais il n'eut pas à se féliciter de l'issue de ce combat, dont il est sorti dans le plus piteux état.

Il a réglé ce matin ces différents comp-

tes avec le tribunal correctionnel, qui l'a condamné à trois ans de prisen et cinq

ans de surveillance.

— Quand un ivrogne entre dans un cabaret, il s'efforce de respecter les lois de l'équilibre dans l'espoir qu'on lui servira encore à boire. C'est ce qu'essaya de

Henri de Vareilles était haletant de ouleur et de colère. Il lui fut impossible de réprimer un geste d'horreur à l'adresse de tous ces lâches insulteurs.

Deux de ses voisins, que rien ni dans leur attitude, ni dans leur tenue ne dis-tinguait des plus paisibles citoyens, avaient remarqué ce geste. C'étaient deux agents secrets de Robespierre et de Saint-Just. Ils se jetèrent sur lui.

Et de trois! hurla du milieu de la un des weneurs qui s'empressa d'accourir.

Bravo! reprit-il en battant des mains. La journée s'annonce bien! Vite une garde d'honneur à ce digne aristo-

Et aussitôt, Henri de Vareilles se vit entouré de bandits proférant contre lui les plus horribles menaces.

A l'entrée du Pont-Neuf, le hideux cortége dut se diviser. Il venait d'être dé-cidé que l'on conduirait les deux femmes au Luxembourg et le jeune homme à la Force.

V Toutes ces prisons éparses, où l'on entassait alors les suspects, n'étaient que des dépôts provisoires. Il s'y faisait chaque jour, un appel non moins sinistre que celui des condamnés, l'appel des malheu-reux désignés pour être transférés à la

Conciergerie. A la 'Conciergerie, plus d'espoir pour eux! La les attendaient Fouquier-Tinville avec ses horribles réquisitoires et les membres du tribunal révolutionnaire, qui, faire vendredi L. Deleporte, tailleur de pierres à Roubaix, après avoir dépassé le seuil du cabaret du *Poisson-Vert*, à Rou-

haix.

Malheureusement pour lui, la cabaretière qui a bon œil s'aperçut que l'équilibre qu'il conservait était factice, et Deleporte acheva de se trahir en demandant
un verre de genièvre. Sa langue ne tournait plus. Refus de la cabaretière de le
servir : fureur de l'ivrogne qui la saisit à servir ; fureur de l'ivrogne qui la saisit à la gorge et veut l'étrangler.

On arriva à temps. La pauvre femme respirait à peine; ou le mit dehors. Il commençà le siège des carreaux de vitres qu'un sergent de ville vint interrompre.

— Un mois de prison et 55 francs d'amende.

Pour la chronique locale, G. Baudelet

Le nommé H..., employé au chemin de fer du Nord, et sa femme, nommée P..., ont été arrêtés ce matin, rapporte l'Observateur d'Avesnes, sous l'inculpation de vol d'une somme de 7,000 fr. environ au préjudice de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

QUESNOY-SUB-DEULE. - Avant-hier le époux Fretin quitterent leur maison vers sept heures du soir. A leur rentrée ils trouverent tont en désordre. On avait pénétré dans leur habitation, après avoir brisé les vitres d'une fenêtre, puis on a fracturé le coffre et enlevé une somme de fracturé le coffre et enlevé une somme de 70 fr. montant des économies de ces pau-

L'Université catholique et M. de Marcère.

Sous ce titre, on lit dans l'Emancipaleur, de Cambrai:

Un de nos amis de Lille nous adresse a lettre suivante que nous sommes heu-reux de reproduire:

Monsieur le rédacteur,
Il y a un vieux proverbe qui dit que la force prime le droit; cette théorie est particulièrement chère aux révolutionnaires contemporains et M. de Marcère entre autres ne se gêne nullement pour en faire de nombrauses au milientieur plourent suite.

contemporains et M. de Marcère entre autres ne se gêne nullement pour en faire de nombreuses applications, n'écoutant en cela que son bon plaisir ou la haine qu'il porte à la religion. Déjà nous connaissions l'homme, et les actes, par lui accomplis depuis cinq ou six mois, nous ont assez montré le cas qu'il faisait de la justice et de la légalité; cependant le ministre de l'Intérieur a voulu porter les choses encore plus loin et rompre une bonne fois avec toutes les pratiques établies par le bon droit.

Libre à lui d'ailleurs d'acquérir l'admiration des nouvelles couches sociales au prix de l'estime des honnêtes gens et des conservateurs. Nous ne voulons pas le suivre sur ce terrain et nous lui concédons blen volontiers les applaudissements qu'il recherche avec unesi grande ardeur; mais s'il est une décision contre laquelle nous avons le droit et le devoir de protester, c'est cantre celle qui vient de frapper l'Université catholique de Lille. Vous n'i-gnorez pas, Monsieur le Rédacteur, la conduite inqualifiable de Son Excelleuce de Marcère en cette circonstance; la population lilloisce nest véritablement inconduite inqualifiable de Soil excellence de Marcère en cette circonstance; la population lilloise en est véritablement indignée et l'arrêt, qui vient de casser le contrat passé entre l'Université catholique et l'administration des hospices, est regardé par tous comme une illégacontrat passé entre l'Université catholique et l'administration des hospices, est regardé par tous comme une illégalité flagrante. Sans doute M. de Marcère so soucie peu des réclamations des catholiques; il est ministre et, du haut de sa chaise curule, il n'a qu'à faire un geste pour voir les journaux officieux l'acclamer à grand renfort de grosse caisse et célébrer ses louanges, en termes pompeux et emphatiques; mais il y a d'autres arguments qui lui seront peut-être plus sensibles et l'Université catholique est décidée à porter cette affaire devant le conseil d'Etat. Il y a encôre des juges à Paris; et, nous n'en doutons pas, l'ancien conseiller de Douai apprendra que les ministres sont soumis à des lois qu'ils me peuvent violer au gré de leur humeur ou de leurs caprices.

Cependant si nous étudions la question en elle-même, la decision de M. le ministre de l'intérieur paraîtra encore plus illogique. Il y a en effet onze mois que ce contrat est passé entre l'Université catholique et l'administration des hespices, comment donc depuis ces onze mois personne ne s'est-il apercu de son illégalité? Comment aucune protestation ne s'est-elle élevée? Comment le conseil municipal de Lille, tout en émettant un avis défavorable, n'a-t-il trouvé rien à redire contre la validité de ce contrat? Comment

sous son regard de tigre, ne savaient rendre que des arrêts de mort.

dre que des arrets de mort.

Henri de Vareilles ne pouvait être oublié à la Force. Tandis que le deuil et la consternation étaient partout, les pourvoyeurs du bourreau entendâient que chacun eut l'air d'applaudir à leur san-glante tyrannie. La tristesse était un at

entat.

Couthon avait dit: « C'est sur la physionomie que vous reconnaîtrez les cons-pirateurs, les complices des traîtres mis ous la main de la justice.

Et Henri de Vareilles s'était permis un geste d'horreur, presque un geste de me-nace! Aussi ne se faisait-il aucune illu-sion snr le sort qui l'attendait. Il se savait son sur le sort du l'attendat. Il se savait marqué d'avance pour l'échafaud. Son cœur n'eut pas un battement de plus, quand le greffier lui apprit que son nom figurait le premier sur la liste fatale. Il avait la conscience d'avoir fait son devoir, en essavant de protester par son attitude indignée contre ce honteux affaissement de tout un pounle! de tout un peuple!

VI

d'une chambrée; mais le suades qu'avec un air si pouvait manquer d'avoi bourse des plus recommandables ju ent que, dans leur intérêt, ils ne devuent pas tarder plus longtemps à lui faire les honneurs de la pistole (1).

enfin l'intègre M. de Marcère, aussitôt après son élévation au ministère, ne s'estil pas empressé d'agir comme il agit aujourd'hui? A toutes ces questions, il est malaisé de répondre; et plusieurs des adversaires de la liberté de l'enseignement out été obligés de s'incliner devant le prestige de la vérité et de la justice.

D'un autre côté M. le ministre de l'Intérieur avait, il y a quelque temps, proposé aux deux facultés l'échange des hépitaux de Lille : la faculté libre devai avoir l'hôpital Ste-Eugénie. C'était d'un manque de bonne foi, puisque le 65-trat avait été passé pour le second de ces hépitaux et non pour le premier; néanmoins l'Université eatholique, animée d'un grand esprit de conciliation, avait consent à cet échange. Croyant ains toute discussion terminée, les professeurs avaient annoncé l'ouverture des cours pour le 16 novembre, et les élèves accouraient déjà de toutes parts pour prendre leur première inscription. Tout paraissait donc fini, lorsque le bruit d'une nouvelle décision du ministre de l'intérieur se répandit soudain; M. de Marcère venait de casser le contrat signé avec l'administration des hospices. Devant un pareil acte de brutalité administrative, l'indignation a été générale et chacun se demandait si M. de Marcère ne voulait pas inaugurer dans son départ ment le système d'invalidations inventé par les radicaux de la Chambre des députés.

Maintenant quelle peut être la cause d'un pareil acte d'ommipotence et d'absolutisme? M. de Marcère, comme on le sait, n'a pas toujours combattu l'infâme, et même cettaines personnes qui l'ont connu prétendent que le souvenir d'autrefois n'est pas étranger à la conduite d'aujourd'hui. Quoi qu'ilea soit, et sans vouloir ici sonder les sentiments de M. le ministre, la tactique suivie par les républicains en cette circonstance n'en apparait pas moins évidente. Ils veulent avant tout ruiner l'Université catholique, ils redoutent que le peuple, ce grand logicien, ne soit désabusé et n'ouvre enfin les yeux à la vérité, à la lumière. Voilà le but auquel

discredit sur cette institution haissante, in veut la ruiner par des tracasseries. En cela il est guidé par la haine qu'il porte à tout ce qui est religioux et catholique; volontiers brulerait-il maintenant co qu'il adorait, alors que la République ne lui avait pas encore confié son sceptre de fer que la galvanoplastie contemporaine veut en vain recouvrir d'une légère couche do-rée.

en vain recouvrir d'une légère couche do-rée.

Avant tout, peuse Son Excellence, il faut gagner du temps et bientôt la ques-tion des Universités libres réviendra sur le tapis, et alors... Et alors M: de Marcère sera un demi-dieu de la religion nouvelle; car il aura baillonné la vérité et empêché la lumière d'éclairer le monde. C'est ainsi que l'on se fait un nom et que l'on perd, la patrie.

que l'on se fait un nom et que l'on perd, la patrie.

Cependant que M. de Marcère se tranquillise; les choses n'en sont pas encore
là. L'Université catholique parlera, elle parlera haut et la France entendra sa parole. Elle accomplira son rôle d'abnégation et de dévouement et toutes les embuches ministérielles ne la retarderont pas d'un seul jour; elle se fera connaître et par suite elle vivra; car pour elle se faire connaître, cest vivre: elle prospérera parce qu'elle est la foi et la vérité, parce qu'elle porte en elle un germe que l'on ne détruit pas, le germe des grandes choses.

Un Catholique.

Le même journal annonce que les députations des communautés religieuses et des diverses œuvres catholiques de Cambrai sont allés aujourd'hui (samedi présenter à Son Eminence le Cardinal-Archevêque leurs souhaits et leurs vœux à l'occasion de la Schiet Book à l'occasion de la Saint-René.

Sint-Civil de Roubaix. DÉCLARATIONS DE MAISSANCES 11 novembre.

— Paul Degreve, rue Bernard, cour Demarque, 20. — Marguerite Bondt, rue des Fondeurs.

Manhaoss du 11 novembre. — Louis Vasseur, 32 ans, tisserand et Coralie Roose, 30

On transféra donc Henri de Vareilles dans une cellule. Il y avait à peine un dans une cellule. Il y avait à poine un quart d'heure qu'il y était, quand il en tendit un bruit confus de voix qui semblait venir de l'extérieur. Il lui parut évident qu'il ne pouvait venir de la rue. On causait à voix basse, et puis, au cra quement monotone et régulier du sable il était facile de reconnaître que l'on allait et venait à pas lents, dans un espace assez circonscrit.

circonscrit.

Henri monta sur l'escabeau qui lui avait été laissé en guisc de chaise, et vit qu'il ne s'était pas trompé dans ses conjectures. L'étroite fenêtre de sa cellule

jectures. L'étroite fenêtre de sa cellule donnait sur un préau. Ce n'était pas encore tout à fait l'heure où l'on commençait à y faire descendre à tour de rôle, les prisonniers des diffé-rents quartiers de la maison; mais ce jourlà il y avait un tel encombrement, que l'on s'était vu forcé d'y parquer presque tous les derniers arrivés, en attendant le départ des condamnés

(A suivre).

(1) On appelait prisonniers à la pistole ceux a qui on donnait une cellule ayant un lit. Il fallait payer pour ces sortes de cellules 27 livres 12 sols par mois.

Dans les derniers temps, lorsque le tribunal envoyait les victimes à la mort par charretées, quarante ou cinquante lits étaient occupés, tous les jours, par denouveaux hôtes qui payaient 15 livres pour une nuit, ce qui donnait par mois un produit de 18,000 à 22,000 livres. [Récit d'un prisenmer de 1794.]